

connaître et publier partout ce décret, adressa au Vénérable Père Jean-de Verceil, sixième Maître général des Frères Prêcheurs, un bref, daté à Lyon le 21 septembre 1274, par lequel il chargeait l'Ordre de saint Dominique, " d'exhorter par de solides raisons le peuple chrétien, à honorer par un signe spécial de révérence, ce Nom qui est au-dessus de tout nom, le seul en qui les hommes peuvent trouver le salut, le nom de Jésus-Christ qui a racheté son peuple de la servitude du péché."

Le Général des Dominicains et tous ses fils, acceptèrent avec grande joie cette glorieuse mission. Leur Ordre très saint devenait en quelque sorte le vase choisi qui devait porter l'adorable Nom du Sauveur devant les nations et devant les rois. Toujours, ils l'avaient aimé et publié ce Nom béni ! Saint Dominique le prêchait à toute créature, le bienheureux Jourdain de Saxe y trouvait ses plus douces consolations, et saint Thomas d'Aquin ses plus vives lumières.

Après le Concile de Lyon, ce fut avec un redoublement de zèle qu'ils travaillèrent sans relâche à l'extirpation des jurements et des